

UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE À CONSOLIDER

Par Anne-Catherine LOISIER

- ▶ Sénatrice Ratt. UDI-UC de la Côte-d'Or
- ▶ Présidente de la section Cheval (groupe d'études Élevage) du Sénat
- ▶ Maire de Saulieu



Présidente de la section Cheval du Sénat depuis mai 2015, j'ai fait de l'élevage pendant quelques années, je suis aujourd'hui propriétaire et je pratique l'équitation dans le cadre de mon activité professionnelle.

Une filière vertueuse et unique au monde dont le modèle menacé est aujourd'hui à consolider. 180 000 emplois, 247 hippodromes sur tout le territoire, 1er organisateur mondial de compétitions internationales, 1er employeur sportif privé de France, 3ème fédération sportive française, la filière équine est une activité majeure en France. Son dynamisme, son attractivité, sa présence dans toutes nos régions, tout comme ses bons chiffres à l'export, en font un levier économique de poids pour notre pays. C'est un des rares sports qui s'autofinance grâce aux recettes du PMU redistribuées sur toute la filière d'élevage et de sports équestres, tout en reversant

« Le passage de la TVA à 20 %, la baisse des paris sur les courses, l'ouverture à la concurrence de la Française des Jeux, le développement des paris en ligne, ont provoqué le découragement des petits propriétaires et fait chuter les recettes du PMU »

chaque année près d'1 milliard au budget de l'Etat.

Notre modèle vertueux et dynamique d'organisation des courses est aujourd'hui mis à mal par des dispositions législatives, la concurrence de la Française des jeux, et le relèvement de la TVA. Par ricochet, c'est toute la filière Cheval au sens large qui est menacée - élevage, centres équestres, compétition, métiers de l'entraînement, de l'équipement, de l'alimentation, de l'entretien. Le passage de la TVA à 20 %, la baisse des paris sur les courses, l'ouverture à la concurrence de la Française des jeux, le développement des paris en ligne, ont provoqué le découragement des petits propriétaires et fait chuter les recettes du PMU. Des difficultés financières structurelles mettent aujourd'hui en péril notre modèle hippique, pourtant reconnu et copié dans le monde entier.

L'autorisation donnée en 2010, à la Française des jeux de proposer des paris sportifs dans son réseau physique (qui compte 33 000 points de vente contre 12 000 pour le PMU), la différence de rémunération des titulaires de points de vente FDJ et PMU (5,2 % du

montant des ventes des jeux de la FDJ, contre 2 % pour les paris du PMU), sont autant de réalités qui creusent, chaque jour, les difficultés du PMU. Résultat de ces dispositions déloyales (car la FDJ ne finance que les gains et pas une filière) entre 2010 et 2014, les enjeux sur les courses hippiques ont baissé de 800 M€, alors que les paris sportifs ont progressé du même montant.

A ce rythme, pour sauver la filière cheval française et dégager de nouvelles ressources, il est urgent et essentiel de procéder à un rééquilibrage des paris hippiques et des paris sportifs.

C'est la mission présente que nous nous sommes assignée, avec mes collègues du groupe Cheval. L'enjeu est bel et bien d'assurer une mission d'intérêt général, c'est-à-dire le financement de la filière équine sur tout le territoire.

Par-delà cet enjeu, il nous semble important de redonner au monde du cheval ses véritables valeurs qu'il n'a peut-être pas su transmettre au grand public, ces dernières années : que les courses redeviennent un sport, l'équitation un art ! C'est tout le monde du cheval qui doit affirmer sa dimension populaire et accessible au plus grand nombre, comme en témoignent les 705 000 d'adhérents de la FFE en 2014.

Le cheval est un des atouts d'excellence de la France. Comme ses vins, sa gastronomie, la filière rayonne dans le monde entier. A nous de faire en sorte que ce prestige continue ! ●

